



N° 94

POUR PUBLICATION IMMEDIATE
LE MARDI 29 DECEMBRE 1964.

MESSAGE DE FIN D'ANNEE DE L'HON. PAUL MARTIN
SECRETAIRE D'ETAT AUX AFFAIRES EXTERIEURES
DIFFUSE PAR LE SERVICE INTERNATIONAL DE RADIO-CANADA

A cette époque de l'année, il est devenu traditionnel pour le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures de parler aux Canadiens ainsi qu'à nos amis et associés d'outre-mer. Il est plusieurs points de vue sous lesquels on peut passer en revue les événements de l'année qui s'achève. Il est sans doute naturel, toutefois, que je veuille les envisager du point de vue qui semble particulièrement à propos en ce temps de Noël, à savoir le progrès que nous avons fait dans le monde pour étendre l'aire de la paix et de la bonne entente parmi les hommes.

Pendant une bonne partie de l'après-guerre, il a semblé tout à fait normal de commencer un tel relevé en prenant le pouls des relations entre le monde soviétique et l'Occident. A la vérité, ces relations restent extrêmement importantes lorsqu'il s'agit de déterminer la possibilité qui existe de réaliser des progrès positifs sur une foule de questions. Je suis heureux de reconnaître que, depuis plusieurs années, il y a eu, à la satisfaction générale, une diminution des tensions mondiales couronnée par l'accord d'interdiction partielle des essais nucléaires signé en août 1963. Il ne s'est pas produit d'événement de cette importance en 1964.

Néanmoins je me sens encouragé à la pensée qu'avec la patience et la détermination voulues, nous allons pouvoir étendre la sphère au sein de laquelle nos intérêts vont peut-être coïncider. Un autre motif d'encouragement, ce sont les assurances que nous avons reçues des nouveaux chefs qui ont pris le pouvoir en Union soviétique au moins d'octobre, à savoir que la politique étrangère de ce pays ne changera pas en ce qui concerne la recherche de la paix, la politique de co-existence pacifique et l'appui aux Nations Unies. Je compte bien que ces assurances se traduiront par une attitude positive, de la part des soviétiques, à l'égard des questions cruciales sur lesquelles nous différons et qui attendent encore une solution.

Il ne fait pas de doute, à mon avis, que l'essai nucléaire pratiqué par la Chine communiste en octobre a porté un coup à nos aspirations vers un monde plus paisible et plus solidement ordonné. Je le dis parce que le Canada est l'un des pays qui depuis des années possède la capacité technique et économique de fabriquer des armes nucléaires mais qui s'est délibérément abstenu d'orienter cette capacité vers des fins autres que l'utilisation pacifique de l'atome. Il est d'autres pays, l'Inde par exemple, qui ont contribué de la même façon à la paix mondiale. L'essai nucléaire de la Chine me semble indiquer la nécessité urgente d'un ou de plusieurs accords internationaux visant à prévenir une dissémination plus poussée des armes nucléaires. Dans l'élaboration d'un tel accord, je vois un rôle particulier pour des pays qui, comme le Canada, ont suivi consciencieusement une politique de retenue en matière nucléaire.

Dans l'entretemps, la capacité de maintien de la paix des Nations Unies est en cause. Au Canada nous avons vu d'un bon oeil

l'évolution du concept de maintien de la paix en pensant que c'était la réponse positive aux changements profonds et souvent troublants survenus dans le monde. Nous estimons que la sauvegarde de la paix est l'une des fonctions capitales des Nations Unies, l'une de celles qui concrétisent les intérêts de la communauté mondiale tout entière. Nous avons, je crois, donné suffisamment de preuves de l'importance que nous attachons à cette idée en plaçant des forces canadiennes à la disposition des Nations Unies pour chacune des missions de paix qu'elles ont entreprises depuis 1948. Pendant l'année qui s'achève, les soldats canadiens ont encore servi sous le drapeau des Nations Unies à Chypre et je tiens à saisir cette occasion pour leur exprimer, ainsi qu'aux membres des autres contingents canadiens stationnés ailleurs, la vive gratitude du gouvernement et du peuple du Canada en retour de leurs éminents services.

Les opérations de maintien de la paix ont servi à isoler les points de désordre et de conflit et à frayer la voie aux solutions à longue échéance. Cette capacité des Nations Unies d'intervenir dans la cause de la paix est maintenant mise en doute par le fait de certains Etats membres importants qui refusent de partager équitablement le financement des opérations de maintien de la paix. Par suite de ce refus, l'Organisation fait face à une crise, qui, de l'avis du Canada, porte sur tout le concept des Nations Unies comme gardiennes de la paix et de la sécurité internationales. Nous souhaitons ardemment que, pendant l'année qui commence, la crise du maintien de la paix soit résolue. Nous sommes convaincus, toutefois, qu'elle ne pourra l'être résolue que si tous les Etats membres sont pleinement conscients de leur

responsabilité commune et fournissent à l'Organisation les moyens qui lui permettront de poursuivre efficacement sa tâche de gardienne de la paix.

En tant que membres des Nations Unies, nous nous sommes tous engagés "à unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales". Mais nous avons aussi pris l'engagement de "favoriser le progrès social et d'instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande". C'est là sans aucun doute l'un des principaux buts à atteindre d'ici la fin du siècle. C'est une tâche qui exige la mobilisation de toutes les ressources dont nous disposons. Je suis persuadé que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement qui a eu lieu au début de l'année a fait naître la compréhension sur laquelle doit s'appuyer toute action internationale efficace visant à exécuter ces engagements et à servir de manière éclairée les intérêts de la collectivité mondiale.

C'est sur cette note que j'aimerais m'unir à tous les hommes de bonne volonté au seuil de l'année nouvelle. Prenons l'engagement, en 1965, de faire face de notre mieux aux tâches qui nous incombent, et de contribuer chacun dans la mesure de nos moyens à la consolidation de la paix et de la prospérité dans le monde. Agissons de manière à ce que l'année 1965 constitue véritablement, par son esprit autant que par son nom, l'Année de la coopération internationale.